



Saint-Mammès

Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

SEPTEMBRE 2025 À AOÛT 2028

Un Projet Éducatif de Territoire est le moyen pour lier et animer tous les acteurs éducatifs d'un territoire donné. Il doit permettre l'amélioration des conditions d'accueil des enfants, la bonne mise en œuvre des projets et actions et la recherche du meilleur partenariat possible en respectant les rôles et compétences de chacun



Monsieur Joël SURIER (Maire)

Mairie de Saint-Mammès
77670 Saint-Mammès

Téléphone : 01.64.23.39.41

E-mail : accueil@saint-mammes.com

Coordinateur du PEDT :

Madame Bréchet Céline

Téléphone : 01.64.23.34.23

E-mail : periscolaire@saint-mammes.com

1. Introduction

Le PEDT est un document fédérateur qui doit permettre d'articuler les activités mise en œuvre par les différents acteurs de la communauté éducative : Éducation Nationale, collectivités territoriales, associations, personnel communal, etc.

Ce cadre collaboratif fixe pour l'ensemble des parties prenantes, les limites des interventions de chacun et les synergies à trouver pour lutter contre les inégalités scolaires. Il met en place des actions permettant de répondre à des besoins identifiés au niveau local.

Il formalise l'engagement des différents partenaires et coordonnera les activités éducatives depuis l'heure d'arrivée des Enfants dans les différents services périscolaires jusqu'à leur départ des services.

Un diagnostic des forces et des difficultés rencontrées sur notre localité doit permettre de construire un projet solide et durable dont la finalité est l'intérêt majeur de l'Enfant.

A/ L'environnement éducatif de l'enfant :

Les parents et la famille sont les premiers éducateurs de l'enfant et accompagnent son développement.

L'École et l'Éducation nationale enseignent et transmettent les savoirs et valeurs communes.

Les associations d'intérêt communal et communautaire donnent accès aux pratiques culturelles, sportives, artistiques...

Les services communaux, intercommunaux et les associations mandataires organisent et animent des structures, actions et projets de service public

Les partenaires socio-éducatifs (CAF, MSA, DDCS, Conseil Départemental) accompagnent et soutiennent les acteurs éducatifs.

B/ Fonction et intérêt du pacte éducatif

Le Projet Éducatif de Territoire a pour axes de favoriser pour chaque enfant fréquentant les services :

- L'insertion et une meilleure intégration dans l'environnement quotidien des enfants
- L'épanouissement de leur personnalité et leur accès à l'autonomie
- La socialisation
- La transmission des valeurs et la construction des repères chez les enfants en réaffirmant le rôle des familles et de l'intergénérationnel dans la cohésion sociale.



Les questions éducatives essentielles qui doivent nous importer au sein de chaque projet et actions développés, sont les suivantes :

- ✓ Comment apprendre aux enfants à vivre en société en respectant l'autre, en apprenant à trouver sa place dans différents groupes ?
- ✓ Comment apprendre aux enfants à découvrir et à affirmer leurs talents personnels en coexistant avec les autres et non au détriment de l'autre ?
- ✓ Comment apprendre à nos enfants à être ouvert, curieux, solidaire, responsable, comment le préparons-nous à être un adulte demain ?

Pour répondre à ces questions, il faut que nous soyons capables de :

- ✓ Mobiliser les acteurs éducatifs locaux et les citoyens
- ✓ Construire une politique éducative partagée
- ✓ Faire participer des enfants et des jeunes
- ✓ Développer des espaces éducatifs de qualité
- ✓ Former tous les acteurs éducatifs
- ✓ Permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale
- ✓ Soutenir les parents dans leur responsabilité et leur rôle
- ✓ Concourir au développement personnel des enfants et des jeunes

C/ Les objectifs généraux du PEDT :

- ✓ S'impliquer dans la vie collective
- ✓ Développer sa confiance en soi
- ✓ Apprendre à vivre ensemble
- ✓ Respecter l'environnement
- ✓ Accompagner les enfants, les jeunes autour de la citoyenneté
- ✓ Renforcer l'accès aux ressources locales : numériques et culturel
- ✓ Inciter et sensibiliser à la pratique des activités physiques et sportives

D/ Les besoins généraux de l'enfant (d'après les travaux d'Isabelle Filliozat)

L'enfant a des besoins physiologiques :

Il a besoin de manger, de sommeil, qu'on lui promulgue les soins adaptés mais aussi d'activités, de mouvements.

L'enfant a des besoins émotionnels :

Il a besoin d'exprimer ce qu'il intériorise. Il ne faut pas que l'adulte minimise ses émotions mais en permette l'expression.

L'enfant a des besoins d'attachement :

C'est l'un des besoins fondamentaux, l'affection. L'attachement n'est pas une récompense, c'est une nourriture indispensable. L'appartenance au groupe participe aussi à combler le besoin d'attachement.

L'enfant a besoin d'autonomie :

Il a besoin de liberté, d'user de son libre arbitre afin d'avoir le contrôle sur son existence. Il a besoin de se construire en fonction des choix qu'il fait.

L'enfant a des besoins intellectuels :

Il a besoin de faire fonctionner son cerveau, de se développer, de trouver lui-même des réponses aux questions qu'il se pose. L'enfant a aussi besoin de rêveries pour pouvoir penser, élaborer, concevoir et développer son imaginaire.

L'enfant a des besoins spirituels :

L'enfant a besoin de donner du sens à sa vie, de comprendre dans quel monde il évolue.



E/ L'enfant et les valeurs éducatives, ses repères

Les valeurs éducatives représentent les repères de vie des enfants à condition que ces valeurs prennent vie au travers du comportement des adultes et de l'organisation des structures d'accueil.

Les intentions éducatives du territoire ne se limitent évidemment pas aux enfants relevant du cycle primaire. La prise en compte du travail des acteurs de la petite enfance et de la jeunesse de la communauté de communes est essentielle. Il existe une continuité entre la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et la jeunesse.

Il convient alors de porter une attention particulière aux différents besoins sociaux, éducatifs et culturels des enfants de s'engager dans une approche globale et transversale des politiques de l'enfance pour garantir le droit à une action éducative de qualité. La prise en compte de l'action Petite Enfance et de l'action Jeunesse de la communauté de communes permet de s'inscrire dans une réelle continuité éducative et donner du sens à l'action globale du territoire.

2. les structures

2.1 Les écoles

Le PEDT se décline à l'échelle communale et met en synergie les 3 écoles communales et l'école Régionale du Premier Degré (ERPD).

Nom de l'établissement	Nombre d'enfants	Type
Camille Dabin	110	Maternelle
B. Plassard	71	Elémentaire
H. Geoffroy	143	Elémentaire
Ecole Régionale du Premier Degré	40 environ (maternels et élémentaires)	ERPD réduite à l'internat (Les enfants sont scolarisés dans les écoles communales)

Les liens entre les écoles seront renforcés dans le cadre de programmes d'activités dont la nature sera adaptée à l'âge de l'enfant et ses facultés propres.

La responsable du scolaire/ périscolaire peut assister aux réunions de l'équipe éducative afin d'avoir un suivi sur les enfants pour une meilleure aide pour eux.

Une des écoles élémentaires profite de quelques salles de l'ERPD qui appartient à la région.

Les horaires des écoles

Ecole maternelle Camille Dabin





Beaucoup d'enfants ont des difficultés scolaires ou des parents qui rentrent tard du travail. Il conviendra de voir si l'organisation d'une étude surveillée peut être bénéfique. Un sondage sera effectué. Cela pourra être encadré par des professeurs des écoles, des personnes à la retraite ou des étudiants.

2.2 Les services périscolaires et extrascolaires

La commune a mis en place des services périscolaire matin, midi et soir pour répondre aux besoins des parents qui travaillent de plus en plus souvent tous les deux loin du domicile. Un sondage pourra être fait pour savoir combien de familles travaillent sur Paris (ou autre commune éloignée) afin d'adapter les besoins des familles ainsi que les activités proposées aux enfants. Ces services périscolaires viennent compléter les modes de gardes conventionnels (assistantes maternelles, familles, etc.). En septembre 2025, la commune va mettre en place un accueil périscolaire mixte les mercredis pour les maternels et les élémentaires. Certaines familles ne pouvaient pas aller à celui de Champagne faute de moyen de locomotion et certains enfants restaient donc seuls chez eux. Un nouveau bâtiment nous a permis d'offrir ce service.

Service	Nombre de places	Niveau	Nombre d'encadrants
Périscolaire maternelle matin et soir	36	Maternelle	4
Périscolaire élémentaire matin et soir	56	Elémentaire	4 ou 5
Périscolaire mercredi	16 maternels et 24 élémentaires	Elémentaire + Maternelle	5
Restauration scolaire	220	Elémentaire + Maternelle	14 plus le personnel sur place
ALSH Champagne sur Seine*		Maternelle + Elémentaire pour les vacances scolaires	

Les animateurs proposeront des activités diverses et variées sur tous les temps périscolaires. Les animateurs travaillent toujours sous forme de projets/ thème annuel en accueil soir et mercredis. Peu à peu, ces temps de projet vont s'étendre à la pause méridienne tout en respectant bien sur les rythmes des enfants.

Les temps périscolaires ne sont en aucun cas un temps d'apprentissage.

Toutes nos actions devront permettre un développement harmonieux des enfants et leur faire voir, toucher, sentir ou pratiquer des activités qui aujourd'hui leur feraient, peut-être, défaut.

Les animateurs prendront en compte également de l'importance du temps informel et également du temps calme (notamment après la restauration scolaire). Un temps pendant lequel l'Enfant pourra s'adonner à la lecture ou le repos, sans contrainte mais sous surveillance.

Car c'est aussi cela l'aménagement du rythme de l'Enfant : Lui laisser la possibilité de mettre son cerveau « en roue libre ».

Pendant l'accueil soir, il existe des ateliers de type « libre », les enfants partent quand les parents arrivent, par contre sur les projets de plusieurs semaines, les parents ne doivent pas venir chercher leur enfant avant un horaire déterminé en fonction de l'activité proposée.

Sur le temps du midi, il avait été mis en place (arrêt depuis la pandémie) qu'un groupe d'enfants aillent déjeuner à l'EHPAD pour créer un lien intergénérationnel. Nous allons remettre cette activité en place.

Sur le temps du mercredi, le projet pédagogique sera basé sur l'extérieur. Les enfants auront des activités en extérieur : jardinage, découverte de la nature, des animaux, atelier vélo... Les activités seront déclinées sous forme de projets. Ils seront variés et adaptés à chaque tranche d'âge. Des sensibilisations à l'aide de débats seront mises en place sur des sujets comme la place des écrans, le harcèlement, les dangers internet.

De ce fait, ces activités sont également préparées en amont et organisées, et sécurisées par l'animateur. Elles doivent être non stressantes et agréables pour l'enfant.

Un projet pédagogique à l'échelle du service existe pour les services périscolaires maternel et élémentaire. Ce projet sera adapté dans le cadre du PEDT pour tenir compte des interactions entre les services, les écoles communales et l'école Régionale du Premier Degré.

** Les enfants de Saint-Mammès peuvent fréquenter l'ALSH de Champagne sur Seine pendant les vacances scolaires. Une convention existe entre les 2 communes.*

L'encadrement :

Les critères d'encadrement fixés par la DDCS sont respectés à savoir :

- 1 adulte pour 10 enfants en maternelle
- 1 adulte pour 14 enfants en élémentaire

L'équipe d'animation :

La Commune a dans son équipe **un responsable des services périscolaire** dont les missions sont les suivantes :

- | | |
|--|--|
| ■ Suivi et ajustement du PEDT | ■ Suivi budgétaire |
| ■ Rédaction des différents projets pédagogiques | ■ Répartition des moyens |
| ■ Gestion des animateurs | ■ Restauration scolaire |
| ■ Gestion des ATSEM | ■ Relations avec les différentes écoles communales et l'école régionale du Premier Degré |
| ■ Animation pédagogique | ■ Relations avec la CCMSL (Pôle « Service aux Habitants » et pôle jeunesse et sports) |
| ■ Gestion des conflits | ■ Relations avec les ALSH notamment avec l'ALSH de Champagne en convention pour les vacances scolaires. |
| ■ Suivi, mise à jour et ajustement des différents règlements intérieurs des services | ■ Relations avec les Services de l'Etat |
| ■ Gestion des inscriptions | |
| ■ Suivi des présences / absences | |
| ■ Facturation mensuelle | |

Un des points très positifs de ce PEDT est que l'équipe d'animation est la même sur le temps périscolaire et la pause méridienne. Pendant le déjeuner, elle est complétée par d'autres agents.



Elle est composée :

Une équipe de titulaires formée au métier de l'animation permet un travail professionnel.

L'équipe périscolaire a une réunion une fois par semaine et une de plus pour ceux qui travaillent les mercredis, ce qui permet une bonne cohésion et de pouvoir préparer leur activité. Parfois, des réunions supplémentaires ou du temps peuvent être rajoutés avec l'ensemble de l'équipe au complet.

Formation du personnel :

Le personnel a pour la plupart ou en cours au minimum le BAFA ou le CAP Petite enfance ainsi que le PSC1. Tous partent également sur des formations « Gestes et Postures » et sur des formations autour d'activités ou de gestion de conflits par exemple.

Les tarifs et horaires :

- Les tarifs sont définis en fonction des revenus des familles.
- Depuis septembre 2024, la tarification sociale a été mise en place pour la restauration scolaire.
- La Régie, le suivi de la facturation et la relance des impayés sont assurés par le service « Comptabilité » de la Commune dans le cadre des activités périscolaires.
- Le périscolaire ouvre ses portes à 7h00 et ferme à 19 heures.

Les structures et locaux existants sur la commune :

- Un accueil pré et post scolaire situé dans les écoles communales, à la Maternelle « Camille Dabin » et en élémentaire à « Henri Geoffroy », ainsi qu'un nouveau bâtiment situé entre ces 2 écoles.
- Une bibliothèque municipale
- La Maison des Loisirs et de la Culture
- Une salle d'activités sportives
- Un stade municipal
- Une aire de jeux située en bord de Seine
- Un parcours de santé en bord de Seine
- Une gare ferroviaire

Les partenaires possibles :

- Les associations du territoire ou de la CCMSL selon les projets
- Les éducateurs de la CCMSL
- Le centre social de Champagne sur Seine
- Les 3 écoles
- L'internat ERPD
- L'EHPAD



2.3 Les services de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing

La commune appartient à la Communauté de Communes Moret Seine et Loing depuis de nombreuses années (dès l'origine du SIVOM et du District). Celle-ci a les compétences de la petite enfance et de la jeunesse sur le territoire.

La petite enfance

Est gérée par la CCMSL sous forme de crèche collective.

La jeunesse

2 collèges à environ 5 kms : Champagne sur Seine et Moret Loing et Orvanne

Une structure jeunesse CCMSL

Objectifs :

- ✓ Accueillir les jeunes du territoire
- ✓ Accompagner les jeunes dans leurs projets de loisirs
- ✓ Faciliter, reconnaître et valoriser les projets des jeunes
- ✓ Développer l'engagement citoyen
- ✓ Proposer un cadre d'accueil motivant et sécurisant pour les participants
- ✓ Proposer des activités ludiques de découverte
- ✓ Proposer des échanges inter territoires

Le service Jeunesse intervient 1 fois par mois pour des soirées avec les jeunes de Saint-Mammès ou des alentours.

Le service des sports de la CCMSL intervient dans les écoles pour de la sécurité routière. Il propose également des activités sportives les mardis soir pour les Mammésiens. Elle finance les bus pour que les enfants des écoles maternelle et élémentaires puissent aller à la piscine selon les recommandations de l'Éducation Nationale.

Autres :

La CCMSL participe également financièrement en allouant une subvention aux accueils périscolaires pour les matins, soirs et mercredis en fonction du nombre de présences enfants journalières habitant la CCMSL.

2.4 Les services de l'Etat et des Collectivités

- Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a toujours été un partenaire privilégié. Il sera sollicité notamment dans le cadre de découvertes du métier de sapeur-pompier ainsi que pendant certains exercices d'évacuation en tant que conseil.
- La DDSCS
- Les services vétérinaires
- La CAF

3. L'accueil des enfants à trouble ou handicap

Au sein du service, nous sommes amenés à accueillir des enfants souffrant de troubles ou handicaps divers. Nous mettons en place un protocole d'accueil pour ces enfants et les parents, afin de les accueillir au mieux, et d'animer leurs journées en accueil de loisirs périscolaires et pendant la pause méridienne dans les meilleures conditions.



Certains animateurs sont allés en formation sur l'accueil d'un public avec des difficultés et ont retransmis à l'équipe. Il est important de bien comprendre ce public et qu'il se sente en sécurité au sein de la structure. Nous mettons en place un protocole : rencontre avec les parents et l'équipe si besoin sur les spécificités liées à ce handicap. Un animateur référent est au début rattaché à cet enfant puis peu à peu l'ensemble de l'équipe. L'accueil de ces enfants est repris dans le projet pédagogique.

4/ Bilan

Rappel des objectifs généraux et quelques exemples d'actions / orientations :

Composition du comité de pilotage :

- Le maire ou son représentant
- Le responsable des services périscolaires et des animateurs périscolaires
- Les directeurs des écoles
- Les présidents des associations des parents d'élèves des écoles communales
- Les membres de la commission Scolaire / Périscolaire
- Des représentants de diverses associations

Fonctionnement :

Ce comité de pilotage se réunira deux fois l'an au minimum pour évaluer la pertinence des actions mises en place (objectifs opérationnels déclinés des objectifs généraux) et les forces et les faiblesses du dispositif.

✓ Apprendre à vivre ensemble

- ✓ Rencontres intergénérationnelles
- ✓ Débats et activités autour de différents thèmes comme la mixité sociale, relation fille/ garçon, racisme...
- ✓ Faire ensemble des projets artistiques collectifs.
- ✓ Sensibilisation et intégration de personnes porteuses d'handicap au quotidien

✓ Développer la confiance en soi

- ✓ Travail sur l'oralité
- ✓ Apprendre à écouter l'autre et à donner ses avis
- ✓ Jeux de coopération
- ✓ Valoriser l'enfant

✓ S'impliquer dans la vie collective

- ✓ Respecter le matériel, les personnes qui nous entourent
- ✓ Règles de politesse à tout moment
- ✓ Même règles à l'école qu'au périscolaire
- ✓ Activités sur la sécurité routière
- ✓ Habituer tout le monde à ranger le matériel

✓ Respecter l'environnement

- ✓ Effectuer des activités avec du matériel que l'on recycle
- ✓ Sensibilisation à notre planète (l'importance des arbres, de la chaîne alimentaire, de la sauvegarde des espèces animale et végétales)
- ✓ Travail sur le plastique dans les océans : utilisation de gobelets ou de gourdes



✓ Accompagner les enfants, les jeunes autour de la citoyenneté

- ✓ Création d'un Conseil Municipal de jeunes : Il est composé de 15 membres élus par leurs camarades d'école pour 2 ans. Le premier mandat est jusqu'en octobre 2023. Les dernières élections ont eu lieu en octobre 2023. Elles concernent les enfants en classe de CE2, CM1 et CM2. Le contexte de ces élections : le responsable du service périscolaire/ scolaire organise l'élection des membres du CMJ. Les enfants font une vraie campagne électorale, les enseignants leur expliquent les élections et ils vont ensuite voter à la mairie avec une carte d'électeur, l'urne et l'isoloir. Les candidats procèdent au dépouillement. Les membres du CMJ sont ensuite suivis dans leur projet tel que nettoyage d'un parc de la commune, organisation d'olympiades, participation aux journées du patrimoine.... Cette année, les membres du CMJ ont participé à un projet intergénérationnel intitulé « Raconte-moi mon village » proposé par la CCMSL.
- ✓ Des débats sur divers sujets seront organisés pour des échanges, des prises de parole...

✓ Renforcer l'accès aux ressources locales : numériques et culturel

- ✓ Développer les activités de la bibliothèque
- ✓ Faire de la bibliothèque un lien de partage et de rencontres intergénérationnels
- ✓ Organiser des expositions à l'aide des associations de la commune

✓ Inciter et sensibiliser à la pratique des activités physiques et sportives

- ✓ Contacter des associations sportives pour des initiations afin de découvrir certaines activités
- ✓ Travailler avec les écoles et les familles pour promouvoir les activités physiques et sportives pour le bien-être et la santé des enfants

Effets attendus sur :

- ✓ Les compétences : plus de curiosité, ouverture sur le monde, développement de l'esprit critique
- ✓ Les comportements : plus de solidarité, entraide, meilleure gestion des conflits, plus de capacités à agir ensemble, les enfants doivent sortir de leur écran.

Indicateurs qualitatifs :

- ✓ Echange pour le bien-être des enfants entre les enseignants/ animateurs
- ✓ Bilan avec les enfants sur les activités nouvelles
- ✓ Travailler en partenariat avec les projets d'école

L'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du PEDT sera réalisée selon des critères établis en fonction de l'âge des enfants (maternelle, élémentaire), et des projets réalisés au fur et à mesure des projets par les équipes d'animation avec un état des lieux de départ et de fin d'action.

La communication sur les activités :

- Le journal du village
- Exposition à la bibliothèque
- Affichage
- Réseaux sociaux

Bilan annuel et ajustements

Un bilan annuel sera réalisé pour évaluer les actions mises en œuvre, leur coût et leur efficacité. Il permettra d'ajuster annuellement le PEDT dans le cadre du **comité de pilotage**.





ANNEXE

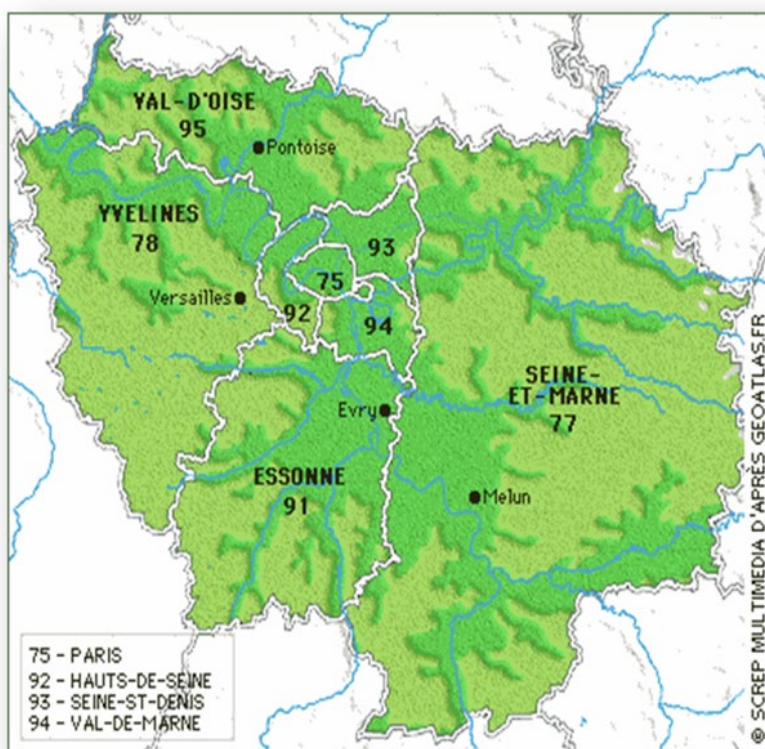
L'environnement

1. La Seine-et-Marne

1.1 La géographie

La Seine et Marne est un département français appartenant à la région Ile-de-France. Il tire son nom d'origine du fleuve la Seine et de la rivière la Marne.

La Seine et Marne est depuis toujours au cœur des échanges de par sa situation géographique à quelques encablures de la capitale mais aussi de la Bourgogne historiquement si puissante.



Chelles, Torcy, Pontault-Combault, Lagny sur Marne, Coulommiers, Nemours, Meaux, Melun, Montereau Fault Yonne, Brie Comte Robert, Provins, Fontainebleau..., ainsi que les 2 villes nouvelles de Marne la Vallée et Sénart, sont quelques-unes des principales grandes villes.

Le point culminant du département est la butte Saint-Georges (215 m).



1.2 Le territoire, la population et le secteur social

La Seine et Marne est un département français appartenant à la région Ile-de-France. Il tire son nom d'origine du fleuve la Seine et de la rivière la Marne.

Territoire :

Carte d'identité de la Seine et Marne :

Région	Ile-de-France
Préfecture	Melun
Sous-préfectures	Fontainebleau, Meaux, Provins, Torcy
Densité	241.50 habitants au km2 (en 2020)
Superficie	5915 km2
Communes	507
Cantons	23
Président du conseil général	Mr PARIGI Jean-François

Représentation nationale et territoriale :

- 12 députés
- 46 conseillers départementaux
- 22 conseillers régionaux

Population:

- 1 428 636 habitants en Seine-et-Marne en 2020. C'est le 11ème département le plus peuplé.
- 27,8 % des habitants ont **moins de 20 ans**. La Seine-et-Marne est le 3e département de France métropolitaine le plus jeune.
- La taille moyenne des ménages du département est plus élevée que la moyenne régionale (2,6 personnes contre 2,3 personnes pour la région), évoquant un profil de population plus « familial » en Seine-et-Marne.

	2008	2013	2019
0 à 14 ans	21,4	21,5	20,9
15 à 29 ans	20,2	19,2	18,6
30 à 44 ans	22,2	21,2	20,4
45 à 59 ans	20,5	20,2	20,2
60 à 74 ans	10,3	12,0	13,6
75 ans ou +	5,5	5,9	6,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

La Seine-et-Marne bénéficie d'un dynamisme démographique : la population Seine-et-Marnaise a doublé au cours des 30 dernières années.

Social :

- 3 045 familles bénéficiaires de l'aide Bébébonus77 pour 13 561 enfants.
- 20 881 bénéficiaires du RSA Socle
- 10 100 bénéficiaires de l'APA (aide aux personnes âgées)
- 123 maisons de retraite et 33 foyers-résidences
- 14 Maisons départementales des solidarités réparties sur l'ensemble du département
- 14 480 logements gérés par l'Office public de l'Habitat de Seine-et-Marne au 31 décembre 2008

1.3 L'économie

Le taux d'activité des Seine-et-Marnais est supérieur à la moyenne francilienne. En effet, ils sont 78 %, âgés de 25 à 49 ans, à être actifs ou à la recherche d'un emploi. (74 % sur le plan national).

La Seine-et-Marne est le 2ème territoire le plus industriel d'Ile-de-France.



1.4 Les infrastructures et les transports

Le département compte deux villes nouvelles : Sénart et Marne-la-Vallée.

La Seine et Marne est dotée d'un aéroport international (Roissy), 3 gares TGV, 4 lignes de RER, des dessertes ferroviaires en constante augmentation, un réseau routier dense et varié, 330 km de voies navigables. Toutes ces infrastructures sont précieuses pour son développement économique et pour ses habitants.

1.5 Le tourisme

- 2ème département le plus touristique d'Ile-de-France
- Fréquentation en 2009 Disneyland Paris : 15,6 millions de visiteurs
- 2 sites classés au patrimoine mondial de l'Humanité : le château de Fontainebleau (385000 visiteurs) et la cité médiévale de Provins
- 19 musées dont 5 départementaux

1.6 L'éducation et la jeunesse

- 35% des habitants ont moins de 25 ans, ce qui qualifie la Seine-et-Marne d'un des départements les plus jeunes de France
- 52 000 enfants de moins de 3 ans
- 74 000 collégiens à la rentrée 2009 répartis sur 143 collèges (dont 19 privés)
- 58 791 lycéens répartis sur 79 lycées (dont 24 privés)
- 25 500 étudiants en enseignement supérieur
- 7 581 places en structures d'accueil collectives

1.7. Le sport

- 1 572 clubs sportifs, 48 écoles multisports, plusieurs bases de loisirs
- 4 000 kms d'itinéraires de balades et randonnées balisées (3ème rang des départements de France pour son offre de randonnées)



2. La commune



Carte d'identité de Saint-Mammès :

Pays	France
Région	Ile-de-France
Département	Seine et Marne
Arrondissement	Fontainebleau
Canton	Montereau Fault Yonne
Intercommunalité	Communauté de Communes Moret Seine et Loing, 18 communes (environ 40 000 hab.)
Nombre d'habitants en 2023	3522 habitants
Proximité des autoroutes A6 et A5, RD 606. La commune est traversée par la Départementale 40. A 52 minutes en train pour Paris, il existe une gare.	



Enfance et Jeunesse :

- 33% est la part des moins de 30 ans ; Indice de jeunesse : en 2019, on comptait pour la commune 9.5 personnes de moins de 20 ans contre 10 personnes de plus de 60 ans.
- Entre 2009 et 2019 : le nombre des 3 - 5 ans a augmenté de 17%. En 2019, cela représentait 3.7% contre 3.5% pour la France métropolitaine.

Famille :

- 40% est la part des familles avec enfants soit 549 familles dont 137 familles monoparentales (évolution de 25% depuis 2009).
- En 2019, 11% des familles avaient 3 enfants et plus contre 12% pour la Seine et Marne.

Les revenus et le travail :

- 27489 euros correspond au revenu moyen pour Saint-Mammès contre 29281 euros pour la Seine et Marne
- En 2021, la part des foyers fiscaux imposés était de 53% pour la commune contre 46% en France métropolitaine.
- En 2020, le plus riche des ménages des moins riche de la commune disposait d'un revenu annuel de 13 980 euros contre 11 910 pour la France métropolitaine.
- En 2019, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 9% alors que pour la France, il était de 20%.
- En 2019, 79% des habitants de 15/64 ans étaient actifs (en emploi ou en recherche d'emploi) ; le taux de chômage était de 12% contre 13% pour la France métropolitaine (24% pour les 15/24 ans)
- Le nombre de foyers fiscaux a augmenté entre 2016 et 2021 de 7% ce qui porte à 1945.

Social :

- En 2020, le taux de pauvreté des habitants s'élevait à 9 contre 14.4 pour la France métropolitaine
- En 2021, 4.8 foyers sur 100 au RSA / la CC de Moret sur Loing : 4.3. 66 foyers CAF allocataires du RSA contre 55 en 2016.
- En 2021, 34% des allocataires Caf bénéficiaient de la prime d'activité contre 28% pour l'Ile de France.
- De 2010 à 2019, le nombre de foyer CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 24 à 40.
- De 2010 à 2019, le nombre de foyer CAF à bas revenus est passé de 107 à 142.



2.1 Son histoire

De nombreux vestiges carolingiens ou néolithiques découverts sur la commune attestent d'une occupation très ancienne du site. Il y aurait même eu une occupation viking, sans doute à cause de cette position de carrefour fluvial.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, un véritable culte fut voué au saint patron de la commune.

Tué à quinze ans d'un coup de trident, Mammès de Cappadoce est devenu le symbole de la pureté de la conscience et de l'amour généreux qui va jusqu'au sacrifice de la vie. C'est probablement Adam Péniers, dont la dalle tumulaire se dresse dans notre église, qui rapporta de Constantinople une relique du jeune Martyr et des linges imprégnés de son sang. Il en fit don à son petit pays et bâtit en son honneur le sanctuaire devenu le centre de ce village. Dès lors, le hameau s'appellerait Saint-Mammès.

Hameau de Moret-sur-Loing jusqu'à la Révolution, Saint-Mammès se concentre autour d'un prieuré bénédictin du XI^{ème} siècle, dont il ne subsiste aujourd'hui que la chapelle.

En 1719, le duc d'Orléans lança des travaux importants pour le creusement du canal du Loing. Avec sa mise en service en 1726, le village connut une grande expansion économique. Plus tard, le développement accru des activités industrielles assura à la batellerie et à Saint-Mammès une période de grande prospérité.

2.2 Sa géographie

Géographiquement, Saint-Mammès a mêlé son destin à celui de la rivière par sa position stratégique. Elle explique en effet, en partie, la spécificité actuelle du bourg – celle d'être « un village de mariniers » - et lui a offert la possibilité de jouer très tôt un rôle important dans l'histoire de la batellerie.

Les développements technologiques ont rythmé la vie de la batellerie corrélativement à celle du bourg qui a ainsi connu tous les modes de navigation : le halage humain et animal, la descente des rivières au gré du courant, la traction mécanique, le remorquage à vapeur, la motorisation des bateaux ; mais aussi tous les types de batellerie : la batellerie séquanais sous l'ancien Régime, la batellerie ligérienne, la batellerie du Centre, celle du Nord et enfin celle venue de l'ensemble de l'Europe. Les bateliers ont toujours su apprécier les charmes de Saint-Mammès, ce qui en fait aujourd'hui encore une terre de mariniers par excellence.

Peu à peu les mariniers ont choisi de faire de Saint-Mammès leur lieu d'habitation. La mise en culture de petits jardins en apport supplémentaire est une preuve de leur volonté de sédentarisation. C'est pourquoi la commune possède aujourd'hui une structure urbaine tout à fait particulière. En effet, par souci d'économie d'un espace très mesuré –territoire de 224 ha seulement-, l'espace-rue est réduit à d'étroites venelles qui serpentent de cour en cour et de jardin en jardin. Ce parcellaire, très original, est à l'échelle de l'espace exigu dont se contentent les mariniers sur leurs péniches. Les jardins sont tout naturellement à la même échelle.

Aujourd'hui, la batellerie traverse une période difficile. Celle-ci se caractérise par la baisse sensible du nombre de transports par voie d'eau proposés aux mariniers et par une diminution des effectifs. La libéralisation du marché du fret fluvial a accentué le marasme dans la batellerie en 2000, malgré la création de « bourses d'affrètement » privées visant à fédérer les mariniers. « Cale Info Service », à Saint-Mammès, répond donc à une demande de la profession.

Saint-Mammès souffre de cette crise. La commune s'est alors également tournée vers la plaisance, avec l'inauguration en 2000 de sa halte fluviale. Heureusement, Saint-Mammès plaît toujours à un certain nombre de mariniers qui l'ont choisi pour débarquer.



Cartographie de la ville :



La ville de Saint-Mammès est une commune située en Ile de France dans le département de Seine et Marne à 70 kilomètres au Sud Est de Paris.

Les plus grandes villes à proximité de Saint-Mammès sont Montereau-Fault-Yonne et Fontainebleau située de part est d'autre de la commune.

Saint-Mammès possède un paysage fluvial, les quais sont aménagés afin de valoriser la présence de la rivière et du fleuve. Elle est également boisée de 50 hectares.

La commune offre une qualité de vie à ses habitants, tout en conservant son caractère résidentiel. Elle permet d'évoluer dans un environnement vert et serein (Parcours de santé au bord de Seine, Les Jardins du Clos, le Bois Prieur).

2.4 L'habitat

Saint-Mammès possède une caractéristique, un réseau de jardins bateliers. Ce dernier s'étend derrière la façade du quai. Il est composé de petites venelles presque invisibles entre les propriétés, elles mènent à des parcelles. Ces parcelles étaient à l'origine utilisées par les bateliers pour compléter leurs revenus. Ainsi cela leur permettait de cultiver dans de petits enclos et d'exploiter également les richesses de la Terre.



Logement :

- En 2019, le nombre de logements de la commune était de 1580. 36% avaient 5 pièces ou plus.
- En 2021, le nombre de logements sociaux étaient de 67 ce qui représente 5% des logements.

Voici le tableau (projets inclus) des logements sociaux sur la commune :

Logements	Prévisions	Total	F1	F2	F3	F4	F5
Port de Berville		43	6	13	13	11	
Guettes		22		9		13	
Eglise		2		1	1		
	110 rue Grande	31					
	rue des Guettes	47					
	Gare	30					
		175	6	23	14	24	0

En 2021, 23% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide au logement.



2.5 La population

Les habitants de Saint-Mammès sont les Mammésiens et les Mammésiennes.

Au recensement 2023 : 3522 habitants. Le taux d'évolution de la population entre 2010 et 2020 est de 7 %.

On constate que la population croît. La prévision de population à horizon 2025 est de 3700 habitants compte tenu des possibilités foncières du territoire et de la volonté des élus de conserver à Saint-Mammès son caractère de village. De nouveaux logements sociaux sont prévus : 47 au quartier des Guettes, 30 à la gare et 32 Rue Grande. En projet également, 19 logements privés à la gare.

Le taux de croissance de la population prévu est légèrement supérieur à la moyenne des taux constatés entre les recensements précédents du fait du caractère attractif de Saint-Mammès au regard des services à la population proposés et à la présence de commerces de proximité qui contribuent au maintien sur place de la population. Ces dernières années, un certain renouvellement de la population s'est opéré mais on observe dans le même temps un phénomène de décohabitation important sur la commune (les enfants cherchent à rester sur place).

2.6 L'économie

La commune est un lieu de rassemblement sur la Seine, de péniches de transport et d'habitation. Plusieurs commerces sont implantés sur le Quai de Seine et la Rue Grande offrant une proximité commerciale à ses habitants. Elle est entourée de multiples grands services tels que la Sous-Préfecture de Fontainebleau et les centres hospitaliers de Fontainebleau et Montereau-Fault-Yonne. La ville, fidèle à sa tradition batelière, s'est dotée cependant d'un port fluvial et d'une halte nautique parfaitement équipés sur la Seine pour recevoir des bateaux de plaisance de toutes tailles pour diversifier l'usage de la voie d'eau.

2.7 La vie sociale et culturelle.

Alfred Sisley a peint quelques-unes de ses toiles les plus réputées dans la région. Il vécut au XIX^{ème} siècle. Il a peint de nombreux tableaux de Saint-Mammès. Il repose aujourd'hui au cimetière de Moret-Loing et Orvanne.

Un autre peintre de l'école de Barbizon a peint des tableaux de Saint-Mammès et ses environs, il s'agit d'Eugène Lavieille, (1820-1889).



Le pont de Saint-Mammès, par Alfred Sisley



Saint-Mammès compte plusieurs associations sur son territoire, elles proposent un large choix de domaines d'activités.

Au 1er juillet 2022, Saint-Mammès totalisait 3.50 associations pour 100 habitants contre 2.7 pour la France métropolitaine. Également, 42 % associations avaient été créées avant 2000 contre 53% pour la CC Moret Seine et Loing. 16 associations sportives et de loisirs et 7 associations caritatives. Les associations sont soutenues par la mairie qui met à leur disposition divers moyens (subventions, locaux). La commune organise et reçoit de multiples manifestations (fête de l'eau, championnat de France finale des Joutes en 2013, salon de peinture, marché de Noël, etc.).

2.8 Les infrastructures de la ville

- Un accueil pré et post scolaire situé dans les écoles communales, à la Maternelle « Camille Dabin » et en élémentaire à « Henri Geoffroy ».
- Une bibliothèque – relais municipal
- La Maison des Loisirs et de la Culture
- Une salle d'activités sportives
- Un stade municipal
- Une aire de jeux située en bord de Seine
- Un parcours de santé en bord de Seine
- Une gare ferroviaire
- Un city park
- Nouveau bâtiment pour la restauration scolaire plus une salle périscolaire en cours

La ville met en avant des équipements pour tous, au service de tous.

2.9 Les infrastructures environnantes

Quelques exemples d'infrastructures culturelles :

- Musées départementaux de l'école de Barbizon et de Stéphane Mallarmé à Vulaines sur Seine
- Musée de la préhistoire à Nemours, Musée de la faïence à Montereau Fault-Yonne, Musées du sucre d'orge et du vélo à Moret Loing et Orvanne

Quelques exemples d'infrastructures éducatives :

- Relais assistants maternelles à Champagne sur Seine
- MAM d'Ecuelles
- Mission locale de Champagne sur Seine
- Ecole multisports et service Jeunesse de la CCMSL (Communauté de communes de Moret Seine et Loing)...

Quelques exemples d'infrastructures de nature, loisirs, terroir et écologie :

- Maison du bornage à Veneux-Les-Sablons
- ONF (Office Nationale des forêts) à Fontainebleau
- La plaine de Sorques, le site de la TUF à Vernou La Celle sur Seine....

Infrastructures de secours et de santé:

- Hôpital de Fontainebleau
- Hôpital de Montereau-Fault-Yonne
- Hôpital de Melun
- Caserne de pompiers de Champagne-sur-Seine, de Moret Loing et Orvanne, Fontainebleau...

Fait à Saint-Mammès, le 21 mai 2024.

Joël SURIER, Maire de Saint-Mammès

